

COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Rares BADESCU, Élodie BOUBLIL, Agnès GRIVAUX, Florent GUÉNARD, Ariel GUILLET, Lucie LEBRETON, Steven LE BRETON, Paula LORELLE, Camille MOUFLIER, David SIMONIN, Rémy POËLS, Joulia SMORTCHKOVA, Jean TAIN, Baptiste TOCHON-DANGUY.

Coefficient : 3

Durée : 6h

Sujet : Peut-on cesser de croire ?

Analyse des notes et remarques générales

La moyenne de l'épreuve s'établit pour la session 2026 à 9,96 (écart-type : 2,99), contre 9,65 en 2025 (écart-type : 2,5), ce qui relance la tendance des notes à la hausse signalée en 2024. Les notes s'échelonnent entre 2/20 (3 copies) et 20/20 (2 copies). Sur les 1050 candidates et candidats ayant composé, chiffre encore en hausse par rapport à la session précédente (1033 candidates et candidats en 2025), 141 atteignent ou dépassent 14/20 (soit 13,4 %). Ce chiffre est en nette hausse par rapport à l'année précédente (en 2025, on comptait 91 copies, soit 8,8%) et il signale une aisance plus marquée des candidates et des candidats relativement au sujet de cette année. La concentration de copies notées entre 7 et 9 diminue (441 copies au lieu de 506 copies l'année dernière, soit une baisse de 13 % par rapport à l'année précédente). Et au sein de ces copies, on constate une forme d'homogénéité : il y a autant de notes à 8 qu'à 9 (166 copies dans chaque cas). Cette année, 56 copies ont obtenu une note égale ou supérieure à 16. Cela rétablit la tendance à la hausse identifiée en 2024 (55 copies à 16 ou plus, contre 29 en 2025 et 32 en 2023). Le jury a même pu attribuer à 13 copies une note égale ou supérieure à 18.

Le jury ne peut que se réjouir de cette amélioration, tout en ne négligeant pas d'apporter certaines précisions et nuances.

Cette année encore, les copies sont certes parvenues à appliquer les règles de base de la dissertation philosophique, mais elles ont souvent évacué ou minimisé les difficultés associées à l'intitulé précis du sujet. En effet, il ne s'agissait pas, comme de très nombreuses copies en ont donné l'impression, d'un sujet qui portait sur la croyance en général. Le concept de croyance devait être mis en regard du verbe « cesser », et l'accès même au concept de croyance devait dépendre d'une bonne compréhension de ce que signifie « cesser », dans le contexte de la croyance. En outre, la question soulevée par les termes « peut-on » devait elle aussi permettre de préciser les enjeux du sujet.

Rappelons à cette occasion que les termes centraux du sujet doivent être définis les uns par rapport aux autres. Il n'est pas question de procéder à l'étude de ces termes de manière abstraite et uniforme, comme si l'analyse du sujet n'était que l'adjonction de l'analyse du « peut-on », du « cesser » et du « croire ». Il est au contraire nécessaire de hiérarchiser, dans le sujet, les aspects les plus importants de l'intitulé, en s'intéressant notamment aux fonctions des différents termes dans l'intitulé lui-même. Ici, le verbe « cesser » permettait d'orienter la réflexion sur la croyance, et de restreindre la grande ampleur de cette notion grâce à un intérêt centré sur la temporalité et la stabilité de cette attitude qui consiste à tenir pour vraie une proposition ou la représentation d'un état de choses. Le « peut-on » donnait quant à lui, par le double sens conféré au terme (ce qu'il est possible de faire et ce qu'il est souhaitable et/ou moral de faire), la nature du problème associé à la cessation de la croyance.

Signalons que la majeure partie des copies ayant obtenu une note inférieure à 10 ont eu tendance à substituer un sujet à l'autre, en traitant de la croyance en général, et de sa signification pour l'être humain. Sans doute la formulation de la question dans l'intitulé (« peut-on ») pouvait prêter à ce genre de substitution. En effet, l'intitulé suggérait une difficulté à envisager l'interruption totale de toute croyance. Cela pouvait conduire certaines candidates et candidats à interpréter le fait de croire, à l'origine des croyances, comme une fonction nécessaire de l'esprit humain, indissociable de lui. Dès lors, dans ce cadre, il était tentant de se demander ce qu'était la fonction précise du fait de croire, et la copie pouvait se déployer en ne cherchant plus qu'à élucider les différentes fonctions de la croyance (sociale, épistémologique, etc.). On voit pourtant bien, dans cette progression, que cela revenait finalement à réduire le sujet à une conception fonctionnaliste de la croyance – envisageable au demeurant, à condition qu'elle ne soit pas réductrice – qui implique qu'on ne cesse jamais de croire, et qui rend l'intitulé même du sujet relativement caduc. Cette manière de problématiser, de façon restrictive et rigide, ne peut aboutir qu'à de grandes difficultés ou à des contradictions dans le cours de la copie.

Ainsi, le jury tient à rappeler aux candidates et aux candidats à quel point le travail d'analyse du sujet est crucial pour bien réussir l'épreuve. Cela vaut d'ailleurs aussi bien pour la réflexion sur l'intitulé que pour la mobilisation des références et des exemples. L'épreuve de philosophie ne consiste en effet pas seulement dans l'exposition de références précises apprises en cours, en lien plus ou moins étroit avec le sujet. Elle consiste surtout dans la démonstration de compétences en termes d'analyse, de problématisation, de réflexion et d'argumentation, à même la mobilisation d'exemples et de références. Un nombre encore trop important de copies élude la difficulté de l'analyse et la dissimule derrière des références et des exemples qui, faute d'être orientés par une recherche conceptuelle précise, sont souvent plaqués sur le sujet, et associés de manière très lâche aux termes de l'intitulé.

À nouveau, le jury tient à rappeler qu'une bonne analyse de référence ou d'exemple est une analyse qui cherche, dans la référence ou l'exemple convoqués, des jalons pour faire avancer sa propre réflexion. À ce titre, il est important, dans le développement, d'indiquer pourquoi la mobilisation de telle référence ou de tel exemple semble justifiée et pertinente (l'auteur a produit une compréhension originale d'un concept présent dans le sujet ; ou bien il a consacré une partie de son œuvre à un des problèmes soulevés par le sujet). Il s'agit ensuite d'analyser la référence ou l'exemple en question, de telle sorte que cette analyse produise à son terme un résultat conceptuel susceptible de faire avancer la réflexion. Ainsi, une bonne manière de procéder, dans le cours de la rédaction, pour savoir si les références ou les exemples sont bien mobilisés, est de se demander ce qui se passerait, d'un point de vue argumentatif, si l'on supprimait telle référence ou tel exemple. Si l'on se rend compte que rien ne se passe, c'est que l'exemple ou la référence n'ont pas été suffisamment analysés. Cette année encore, le jury a constaté que trop de copies faisaient un usage forcé des références, mobilisant des auteurs canoniques (Platon, Descartes, Kant) de façon telle que les membres du jury avaient l'impression que la candidate ou le candidat ne mobilisaient pas vraiment les connaissances acquises au cours des dernières années, mais plutôt des souvenirs de Terminale, ou du moins qu'ils n'avaient pas connaissance des problèmes que ces auteurs devenus canoniques entendaient traiter (cela était particulièrement frappant avec la caverne de Platon au livre VII de la *République* et avec les *Méditations métaphysiques* de Descartes – nous y reviendrons). Si le jury s'attend à voir des références classiques dans les copies, il s'attend aussi et surtout à constater, chez les candidates et les candidats, une maturation de leur rapport à ces références évoquées depuis la Terminale.

Enfin, le jury a constaté cette année l'émergence de nouveaux problèmes d'ordre méthodologique et rédactionnel.

Il arrive que certaines copies oublient d'annoncer leur plan en fin d'introduction, imposant à leur correctrice ou correcteur une laborieuse recherche dans la copie pour établir la progression

du développement. Cette tendance est clairement dommageable : l'organisation de la réflexion est prise en compte de manière significative dans la note et elle doit être clairement indiquée pour permettre à la personne qui corrige de se repérer dans la copie, tant lors de la correction que de l'harmonisation. D'autres copies, à l'inverse, ont tendance à surcharger leur travail d'annotations inutiles : il n'est pas nécessaire d'indiquer qu'on arrive au terme de la copie par le mot « Fin », ni d'indiquer les titres des parties à l'intérieur du développement.

Certaines copies, pour suivre les recommandations du jury, évitent de substituer à l'énoncé de la problématique une série de questions, mais n'énoncent finalement plus du tout de problématique. Cela arrive souvent au terme d'un travail d'analyse conceptuelle particulièrement laborieux. L'énoncé de la problématique est pourtant un passage crucial de l'introduction, qui permet au jury d'évaluer les résultats de l'analyse du sujet. Il est donc très important de tenter, même si cela est imparfait, de formuler une problématique clairement visible dans l'introduction.

Une fois encore, le jury doit déplorer un saut entre l'introduction et le développement, tel que l'analyse s'interrompt après l'annonce du plan et laisse place à la récitation de cours. Si l'introduction remplit véritablement sa fonction, elle est une ouverture appelant un développement détaillé. Il n'est donc pas problématique de rappeler certains éléments d'analyse vus en introduction au début d'une partie ou d'une sous-partie, bien au contraire : ainsi, le jury peut évaluer la façon dont la copie développe une analyse détaillée grâce au travail effectué dans l'introduction.

Concernant les aspects rédactionnels de la copie, le jury a constaté cette année d'importants problèmes de syntaxe, de grammaire et d'orthographe. L'aggravation de ces problèmes est inquiétante à un tel niveau d'études, déjà avancé. Elle dessert en outre la candidate ou le candidat : chaque faute ralentit la lecture du correcteur ou de la correctrice, et le conduit à se focaliser sur la rectitude formelle de l'expression plutôt que sur le sens exprimé. Il en va de même pour la graphie : chaque effort du correcteur ou de la correctrice pour déchiffrer des mots presque illisibles risque de le détourner de l'essentiel. Malgré des efforts perceptibles, ce problème est encore présent : environ 5% des copies présentent ce défaut particulièrement éprouvant pour le jury.

Les critères de notation demeurent les mêmes que les années précédentes. Les copies notées entre 0,5 et 5 englobent les copies blanches, les copies souvent extrêmement brèves ou inachevées, les copies qui ne présentent aucune analyse du sujet, ou bien qui sont totalement hors-sujet, et qui manifestent de très grandes lacunes en termes de correction orthographique, de réflexion, de culture philosophique et de raisonnement.

Les copies notées entre 6 et 9 se caractérisent certes par une relative application des normes formelles de la dissertation, mais elles ne parviennent toutefois pas à produire une analyse convaincante du sujet. Pour le traitement du sujet de cette année, ces copies produisaient bien souvent des problématisations trop générales sur la nécessité de la croyance, la croyance comme propre de l'humain, etc., en évacuant la formulation spécifique de l'intitulé. Du fait d'une formulation trop générale des problèmes, elles avaient en outre tendance à introduire des effets de contraste inutilement axiologiques et facilement réversibles : le fait de croire pouvait être tantôt « indispensable » ou « dangereux », tantôt « bon » ou « mauvais », de même que le fait de cesser de croire pouvait être, selon les cas, également tantôt indispensable ou dangereux, tantôt bon ou mauvais. En outre, en ce qui concerne ces copies entre 6 et 9, et comme cela a été évoqué les années précédentes, les définitions des termes sont certes posées en introduction mais jamais approfondies dans le développement. Ce qui donne l'impression d'une discontinuité dans la copie : les distinctions et les moments d'analyse conceptuelle sont tout simplement abandonnés dans le cours de la dissertation, qui suit une logique de développement difficile à identifier. Les définitions des termes sont en outre parfois excessivement ancrées dans le sens commun, et ne parviennent pas, de ce fait, à être problématisées. Les références sont très superficielles, voire parfois erronées, et souvent plaquées. On repère la récitation d'éléments de cours appris par cœur, qui viennent fausser l'analyse et le traitement du sujet. Cela conduit à des problèmes de structure dans la copie, et à un propos souvent général et ambigu.

Une copie parvient à avoir au moins 10/20 lorsqu'elle remplit trois conditions : 1) elle parvient à fournir une analyse conceptuelle minimale de la question ou de la notion soumise à l'examen, en rendant compte de la forme spécifique de l'intitulé ; 2) cette analyse la conduit à problématiser au moins un des aspects centraux du sujet ; 3) elle propose un traitement argumenté et organisé du problème identifié, en circulant dans différents domaines et en proposant une réflexion appuyée sur des références philosophiques, des éléments de culture générale et des exemples. Rappelons à nouveau que le jury favorise la qualité au détriment de la quantité : mieux vaut un problème précisément délimité et construit avec quelques références bien maîtrisées et pertinentes qu'une copie-fleuve qui dissimule l'absence de problématique par un ensemble de procédés rhétoriques fragiles (références qui s'enchaînent de façon superficielle, renversements argumentatifs peu convaincants, nombreux lieux communs, accumulation des références qui ne témoigne pas forcément d'une culture philosophique maîtrisée). En ce qui concerne le sujet de cette année, les copies ayant 10 sur 20 ou plus étaient la plupart du temps capables de saisir qu'une croyance n'était pas forcément opposée au savoir. Elle pouvait elle-même faire partie de la définition de la connaissance, concevable notamment comme croyance vraie et justifiée. Ces copies étaient en outre capables de distinguer plusieurs formes de suspension de la croyance : le scepticisme, la perte de foi religieuse, l'incrédulité, entre autres.

Lorsqu'une copie parvient à élaborer une problématisation englobant la plupart des enjeux du sujet et qu'elle approfondit son analyse par une lecture détaillée de références philosophiques, elle s'élève jusqu'à 14/20.

Les notes qui dépassent 14/20 valorisent les copies qui maîtrisent toutes les bases précédemment citées, et qui parviennent à s'engager dans un propos cohérent, rigoureux, voire original, marqué par la diversité et la précision des références ainsi que par la richesse de la culture générale et philosophique. Elles valorisent également les copies dont l'argumentation est particulièrement solide tout au long du propos, progressant par thèses, arguments, objections, et qui manifestent une forme de finesse et de sens des nuances.

Dans le cas présent, les copies qui ont obtenu une note égale ou supérieure à 14 étaient capables de distinguer divers types de croyances, et d'associer à chacun de ces types divers modes d'adhésion et de suspension de la croyance. Elles étaient également capables de montrer la spécificité des croyances impliquées dans la fiction ou l'exercice du langage. Elles envisageaient les croyances à un niveau tant individuel que collectif, en étant capables de préciser à chaque fois les problèmes associés à la cessation de ces croyances à ces différentes échelles et dans des domaines variés.

Traitement du sujet

Le sujet de cette année, « Peut-on cesser de croire ? », comprenait plusieurs termes à analyser. Malheureusement, de même que l'année précédente, le jury a constaté à regret que les candidates et candidats substituaient, à cette analyse de plusieurs termes sous une forme interrogative, d'autres sujets : « La nécessité de la croyance » ou bien encore « La croyance comme propre de l'humain ». La particularité de la substitution de cette année était qu'elle court-circuitait toute tentative d'établir une problématisation solide. Si la croyance est nécessaire et omniprésente, à quoi bon réfléchir sur le fait de cesser de croire ? Et si l'on croit tout le temps, en toutes circonstances, à quoi bon réfléchir aux différentes manières de cesser de croire, liées aux différentes manières de croire ? Comme l'année dernière, cette substitution a valu à bon nombre de copies de ne pas parvenir à la moyenne, et elle a également conduit à réduire la note de plusieurs copies, qui présentaient pourtant de nombreuses qualités (argumentatives, rédactionnelles, disciplinaires).

Sous quelles conditions était-il possible de problématiser correctement le sujet ? Comme indiqué précédemment, il fallait tout d'abord analyser les termes du sujet en les mettant en relation les uns avec les autres. Si la croyance, en un sens très général, peut être comprise comme une

attitude spécifique concernant ce qui est vrai ou ce qui est le cas, le fait de croire peut donc être tout d'abord décrit comme le fait d'avoir une certaine attitude à l'égard d'une proposition, dont on estime qu'elle est vraie ou qu'elle décrit effectivement un état du monde. Le fait de croire, compris comme un certain type d'attitude, semble ainsi avoir une très large extension : on peut croire que la Terre est ronde, croire un ami quand il dit qu'il aime les fraises, etc. On constate aussi que cette attitude intervient dans de nombreuses sphères de l'existence : tant sociale, artistique, scientifique, que religieuse et existentielle. Pris en son sens le plus large, le fait de croire paraît donc omniprésent et engage notre rapport à la vérité. En outre, cette attitude qu'est la croyance n'est pas toujours réfléchie ou consciente. Je ne sors pas d'un immeuble par les fenêtres parce que je crois, sans avoir besoin d'y réfléchir, que je risque dans ce cas de chuter mortellement (nous verrons d'ailleurs que cet aspect irréfléchi voire inconscient de la croyance a une incidence sur la question de sa cessation). Ce sens très large devait dès le départ conduire à ne pas opposer de façon rigide croyance et connaissance : parce que le fait de croire renvoie à une attitude qui considère quelque chose comme vrai, il est directement lié à la connaissance, qui peut alors être appréhendée comme croyance vraie et justifiée.

Ceci étant posé, il s'agit ensuite de se demander quels aspects ou quelles propriétés de la croyance sont concernées lorsque l'on s'intéresse au fait de cesser de croire. Comme on l'a dit, le verbe « cesser » est l'entrée que propose le sujet dans le concept de croyance. On peut constater d'emblée qu'il s'agit d'un terme du langage courant, qui n'a pas de connotation spécialement philosophique. Il faut donc revenir à son sens habituel, afin de voir quels aspects peuvent entrer en résonance avec le concept philosophique de croyance, de manière à construire ensuite un problème proprement philosophique. Dans son acception la plus courante, le verbe « cesser » renvoie au fait de mettre fin à une action. Il décrit plus largement toute interruption d'un processus. Cette interruption peut être temporaire ou définitive. Elle peut être progressive ou abrupte. Elle peut être également volontaire ou involontaire. Lorsque l'on déplore ne pouvoir cesser de penser à quelque chose, on regrette de n'avoir aucune prise sur le processus cognitif en question. Certains processus internes ou externes peuvent donc ne pas s'interrompre, même si l'individu souhaite les interrompre. Inversement, certains processus s'interrompent sans même qu'une volonté les ait interrompus. Enfin, l'interruption d'un processus peut avoir des causes ou des raisons. Si cette interruption est consciemment voulue par un sujet et qu'elle donne lieu à une action, elle peut être liée à des raisons. Si cette interruption n'est pas consciente, ni voulue par un sujet, on peut lui attribuer des causes sans pour autant identifier de raison claire. La question qui se pose alors est celle de savoir quelle raison motive un individu à interrompre ce processus spécifique de la croyance. On peut ainsi croire en quelque chose parce qu'on possède des preuves objectives que cette croyance est vraie. En outre, si cette interruption intervient sans qu'une volonté l'ait souhaitée, elle doit tout de même avoir des causes qu'il convient également d'explorer. On peut par exemple croire en quelque chose du fait d'une certaine complexion subjective (la figure du crédule). Le verbe « cesser » renvoie donc à plusieurs aspects : il s'agit d'un verbe d'action ; il implique l'interruption, volontaire ou non, d'un processus ; il engage la question des raisons ou des causes qui président à l'interruption d'un processus ou d'une situation donnée. Un dernier élément important de l'analyse était enfin celui du sujet du verbe cesser : ce sujet n'était pas « je » mais « on ». Comme un certain nombre de copies l'ont remarqué, cela impliquait de réfléchir non seulement aux croyances individuelles mais aussi collectives, en se demandant ce qui était collectif dans la croyance collective, et dans quelle mesure cet aspect collectif transformait la compréhension du verbe cesser.

Quel accès le verbe « cesser » ouvre-t-il donc au fait de croire ? On voit tout de suite, après cette brève analyse, qu'il permet de problématiser certains aspects de la croyance comme type spécifique d'attitude. En effet, il permet tout d'abord de se demander si la croyance comme attitude est quelque chose qui est susceptible de s'interrompre. La question est alors celle de l'articulation entre le fait de croire et les différentes croyances qui découlent de ce fait. On peut ainsi se demander, même si l'on concède qu'on ne cesse jamais d'adopter cette attitude qui tient pour vraies des propositions ou des représentations d'états de fait, si une croyance particulière est susceptible

d'être suspendue, si elle peut disparaître, si elle peut être changée pour une autre croyance, si sa disparition ou sa transformation affecte d'autres croyances, etc. Cette question implique, de manière plus profonde, de savoir si l'on peut parler de degrés de croyance. Que signifie le fait de croire seulement partiellement à quelque chose ? Qu'est-ce qui distingue une croyance partielle d'une croyance totale ? Comment identifier et évaluer de potentiels degrés de la croyance ? L'interruption des croyances est-elle la même pour la croyance partielle et la croyance totale ? Est-ce plus simple de cesser de croire à une croyance partielle ? Cette question se décline ensuite dans les différentes sphères où la croyance se déploie (épistémologique, sociale, religieuse, artistique) en impliquant à chaque fois différentes formes d'interruption. S'il est possible qu'une croyance soit suspendue ou interrompue, est-ce que cette suspension est liée à la volonté d'un individu de l'interrompre ? En outre, si cette interruption n'est pas volontaire, de quoi dépend-elle ? D'un collectif ? Ou bien de causes indépendantes des individus et des groupes ? Pour mettre en relief les problèmes associés à ces questions, on peut penser à l'expérience de la perte de la foi en contexte religieux : cette expérience peut ne pas être voulue par l'individu qui la vit. Pour autant, elle advient souvent de manière inéluctable.

Il reste, pour finir, à analyser la tournure interrogative de l'intitulé, qui dirige le questionnement vers la question de la possibilité. Cette possibilité peut être interprétée comme étant de droit ou de fait. Elle acquiert un sens lorsque l'on se demande si le fait de croire est volontaire ou non (il peut être immoral ou répréhensible de cesser de croire à certaines choses dans certaines circonstances). Elle acquiert également un sens lorsque l'on étudie le rapport qu'un individu possède à ses propres croyances : sur quels types de croyance l'individu a prise ? Est-ce que cela a un sens de considérer qu'un individu peut cesser de croire à quelque chose de totalement inconscient ? Enfin, elle implique d'évaluer les raisons qui président à l'interruption d'une croyance : sont-elles légitimes ? De quel point de vue ? Est-on légitimé à arrêter de croire que la Terre est ronde, même si aucun savoir scientifique ne justifie l'interruption de cette croyance ?

Vient alors le moment de recul, après l'analyse de l'intitulé et l'exposition des problèmes et des questions qu'il soulève. Finalement, quel est le problème central sous-jacent à ces différentes questions ? Il semble que les difficultés que l'on rencontre quand on se pose la question « Peut-on cesser de croire ? » relèvent en dernière instance de l'étendue de la participation de la volonté au processus d'acquisition et de conservation des croyances. L'enjeu est donc d'identifier des critères permettant d'établir, selon les différents types de croyances, ce qui relève de la volonté et ce qui relève de l'expérience, des savoirs disponibles, des dynamiques inconscientes, etc.

Une fois ce questionnement formulé, un plan pouvait être esquissé, qui correspond aux grands jalons analytiques établis dans l'introduction. Dans un premier temps, on pouvait se demander quelles étaient les raisons qui étaient susceptibles d'interrompre une croyance du point de vue de l'individu qui le voulait, et on pouvait en questionner la légitimité selon différents contextes (épistémologique, social, religieux, métaphysique).

On pouvait construire une partie de cette réflexion (le volet épistémologique) en s'aidant de la pensée kantienne, à condition de la présenter avec un minimum de précision. Kant opère bien, en effet, une distinction utile dans le « Canon de la raison pure », au sein de la théorie transcendantale de la méthode de la *Critique de la raison pure*. Cette distinction est toutefois subtile : d'une part, elle met en place deux concepts de croyance (la créance au sens large et la croyance au sens restreint), et elle aborde d'autre part la croyance à un niveau non seulement théorique mais aussi pratique (le « Canon de la raison pure » se restreint en effet à exposer les principes de l'usage légitime de la raison à un niveau uniquement pratique et non spéculatif, l'usage spéculatif de la raison pure ayant été établi comme illégitime au cours de la *Critique de la raison pure*. Nous reviendrons sur cet aspect dans le développement de la dernière partie). Ainsi, en A 820/B 848, Kant évoque tout d'abord la créance comme le fait de « tenir quelque chose pour vrai ». Ce fait

peut « reposer sur des principes objectifs, mais requiert aussi des causes subjectives » (trad. A. Renaut, p. 667). Cette première précision est intéressante : d'une part, des éléments objectifs (preuves, connaissances, démonstrations, arguments rationnels etc.) peuvent participer au fait que nous croyons à quelque chose, c'est-à-dire au fait que nous tenons quelque chose pour vrai. Mais d'autre part, Kant indique que le rapport aux principes objectifs dépend de conditions subjectives : je peux voir des preuves d'un état de fait ou d'une proposition et décider, pour des raisons diverses et arbitraires, que je n'y crois pas. À ce titre, dans le lexique kantien, je peux être *persuadé* que la Terre n'est pas ronde, même si je ne peux transmettre à autrui la *conviction* de l'être autant que moi, étant incapable de mobiliser des principes objectifs pour faire adhérer autrui à cette croyance par une voie rationnelle (même si je peux toujours le *persuader* d'y croire par la séduction, l'intimidation, la manipulation, etc.).

Un peu plus loin, Kant établit, à partir de ce premier jalon, plusieurs degrés de créance, associés à cette dimension tant subjective qu'objective de la croyance. Si une créance est consciente d'être insuffisante à la fois subjectivement et objectivement, il s'agit d'une opinion. Si une créance est consciente d'être suffisante subjectivement mais pas objectivement, il s'agit d'une croyance. Enfin, si une créance est consciente d'être suffisante objectivement et subjectivement, il s'agit d'un savoir. On voit bien ainsi dans quelle mesure la référence à Kant peut permettre d'aborder l'aspect épistémologique de la question et certains problèmes exposés durant l'analyse du sujet. Lorsque l'on s'interroge sur la participation de l'individu à la croyance, il faut tout d'abord distinguer, dans l'individu lui-même, quel type de rapport subjectif il entretient avec ce qui est vrai et ce qui est le cas. Un individu pourrait vouloir, de manière arbitraire et contingente, cesser de tenir pour vrai ce qui est vrai ou ce qui est le cas, sans mobiliser le moindre argument ni le moindre début de preuve. Cela relève toutefois de son arbitraire propre et non de sa raison, et l'on peut dire que l'interruption de cette croyance est possible et compréhensible d'un point de vue non-rationnel, du moment que la croyance est jugée désormais insuffisante pour l'individu d'un point de vue subjectif. Alors que si l'individu entretient un rapport rationnel à sa croyance, il est en une certaine façon contraint d'adhérer à des propositions sur ce qui est vrai ou le cas parce qu'elles sont objectivement fondées. Dans ce cas, sa croyance est un tenir pour vrai suffisant tant au niveau objectif que subjectif : en termes kantien, c'est un savoir. On voit alors que d'un point de vue épistémologique, l'individu ne peut cesser de croire à une proposition tenue pour vraie suffisante objectivement s'il se rapporte subjectivement à cette croyance par sa raison, alors qu'il peut cesser d'y croire s'il se rapporte à sa croyance indépendamment de sa raison, animé par ce que Kant nomme des tentations d'ordre strictement psychologique et contingent. On voit en outre que d'un point de vue épistémologique, il est possible d'identifier des degrés dans la créance. À ce titre, on peut en venir à se demander si l'on ne peut pas identifier aussi des degrés au sein même de l'opinion et de la croyance. On voit enfin que la conscience du type de créance auquel on a affaire est décisive, et ce à chaque degré de créance.

D'autres références étaient évidemment mobilisables pour aborder ces questions, et traiter notamment des enjeux religieux, métaphysiques, existentiels de la croyance, mais la référence à Kant, pour peu qu'elle ait été connue avec un peu de précision, permettait déjà un traitement analytique riche des enjeux de la première partie. Il en allait d'ailleurs de même pour la référence à Platon, qui pouvait également être mobilisée dans une première partie. Précisons à ce titre qu'il était certes possible d'évoquer le passage sur la caverne du livre VII, mais à condition de le faire précisément. Or cette évocation précise de la caverne de Platon avait beaucoup à gagner d'une mise en relation avec le passage sur la ligne (509d-511e), qui précède justement le passage de la *République* sur la caverne. Malheureusement, l'immense majorité des copies ayant mobilisé la caverne de Platon n'a pas saisi cette opportunité. Pourquoi la mise en regard de ces deux passages était utile ? Parce que le passage sur la ligne permettait aux copies de ne pas procéder à une lecture très schématique du passage sur la caverne, qui consistait à opposer la croyance forcément illusoire, trompeuse, voire obscurantiste (puisque la caverne était propice à ce genre de métaphores), au savoir. Or l'utilité de la ligne pour comprendre la caverne était de présenter des subdivisions, et d'envisager le rapport

entre ces subdivisions sur une ligne, c'est-à-dire dans un rapport de continuité et non d'hétérogénéité ou de discontinuité radicale entre ces subdivisions, comme la différence entre l'espace sombre de la caverne et la lumière des hauteurs pouvait le laisser supposer. Certes, cette continuité est marquée par la gradation et la progression, mais elle est tout de même présente. Et la gradation n'intervient pas juste entre la section de l'intelligible et celle du visible. Elle est présente au sein du genre visible lui-même : le passage sur la ligne procède en effet à une division du visible sous le rapport de la vérité et de l'absence de vérité, en distinguant la chose faite en ressemblance et la chose dont elle a la ressemblance (trad. L. Robin, p. 1099). On ne pouvait donc aborder de façon monolithique le genre visible, en confondant les deux segments évoqués plus tôt dans le passage sur la ligne. Il fallait au contraire distinguer deux types de croyance dans le genre visible.

Dans un deuxième temps, on pouvait envisager les contextes au sein desquels l'individu n'était pas en mesure d'interrompre une croyance qui lui était propre, et ce qui, dans ces contextes, pouvait être susceptible de l'interrompre, voire exigeait de l'interrompre. On pouvait dans ce cadre réfléchir aux croyances qui semblent plus involontaires ou inconscientes, ou bien encore aux croyances collectives. Par exemple, pourquoi est-ce que je crois que le soleil se lèvera demain ? Dans un contexte humien, on pouvait mobiliser l'importance de l'habitude et de l'imagination dans la formation de certaines croyances, et évaluer dans quelle mesure ce type de croyances se formait par-delà la conscience des individus. Autre exemple, pourquoi est-ce que je crois que la pièce que je tiens dans la main a vraiment une valeur de deux euros ? On pouvait, pour ce type d'exemple, s'intéresser, comme l'ont bien fait certaines copies, à la formation des croyances collectives autour d'aspects centraux de la vie sociale, comme la monnaie. La monnaie engage en effet un ensemble de croyances : la croyance dans les institutions qui la garantissent, dans les individus qui la reconnaissent. À quel titre cette croyance engage l'échelle collective ? Et cette croyance et confiance en la monnaie est-elle de même nature que la croyance religieuse ou magique, étendue à l'échelle d'un groupe ou de plusieurs ? La plupart du temps, les candidates et les candidats ont réussi à mobiliser, avec plus ou moins de précision, leurs connaissances en sciences sociales. On regrette seulement parfois qu'au moment de mobiliser ces références, le temps de recul philosophique, nécessaire à l'analyse, soit un peu réduit.

Enfin, dans un dernier temps de la réflexion, on pouvait envisager les cas de croyances impossibles à interrompre, et la manière dont on pouvait tenter de chercher des cas-limites conduisant à l'interruption de ces croyances. Là encore, la mobilisation du passage du « Canon de la raison pure » de Kant était envisageable. En effet, Kant distingue, au sein du concept de croyance (qui implique, rappelons-le, un tenir pour vrai suffisant subjectivement mais insuffisant objectivement), trois types de croyance : la croyance *pragmatique*, qui intervient dans le registre pratique, lorsque les fins visées par l'individu sont arbitraires et que la croyance que certaines conditions peuvent permettre d'atteindre ces fins est également contingente ; la croyance *doctrinale*, qui est plus forte subjectivement que la simple opinion, parce que l'aspect objectif est renforcé par certaines suppositions rationnelles ; enfin, la croyance *morale*, qui est caractérisée par Kant comme étant incontournable, impossible à faire cesser. Kant affirme en effet que cette croyance n'est pas contingente mais nécessaire : elle découle de l'existence en moi de principes moraux « auxquels je ne peux renoncer sans être à mes propres yeux digne de mépris » (A 828/B 856, trad. Renaut, p. 672). En d'autres termes, à moins que le sujet moral ne s'autodétruise, il n'est pas possible, du point de vue de la raison pratique, de cesser de croire aux postulats de la raison pratique pure (à savoir l'immortalité, la liberté, l'existence de Dieu), même si la raison théorique ne peut donner de preuve de ces postulats. Ce texte permettait alors d'envisager des croyances conscientes, liées à la volonté au sens moral du terme, qu'il n'était pas possible d'interrompre, sous peine de renoncer à son statut de personne morale. Il y avait bien sûr d'autres cas-limites abordables avec d'autres références : certains types d'illusions, mais aussi le développement de certaines croyances associées à des troubles mentaux (par exemple la croyance que l'on est persécuté par les services secrets d'un État dans le cas d'un délire paranoïaque).

Pour finir, et parce que le jury ne s'attend nullement à des références et des développements qu'il jugerait incontournables, nous proposons, à titre d'exemple de traitement possible du sujet, de restituer la démarche et le contenu des deux copies ayant obtenu cette année la note de 20 sur 20.

La première copie commence sa réflexion par une accroche sur le prétendu déclin des croyances au sein de la modernité. Si l'on peut établir que certaines croyances sont en recul dans le monde social moderne, tout semble indiquer qu'elles laissent la place à d'autres formes de croyance. La question de l'interruption possible de la croyance nécessite donc un examen approfondi.

La copie démarre cet examen en introduction, par une définition du croire comme tenir pour vrai du fait de raisons subjectives. Dans ce contexte, cesser de croire peut signifier cesser de tenir quelque chose pour vrai, soit en le tenant pour faux, soit en suspendant son jugement, soit en tenant quelque chose pour vrai non seulement pour des raisons subjectives mais aussi objectives. La question de la cessation de la croyance intervient donc à un niveau théorique. Mais elle intervient également à un niveau pratique : d'un point de vue sceptique, si rien ne résiste à l'examen, comment vivre si l'on se passe de croyances ?

Cet examen initial aboutit à la formulation d'une problématique en deux temps, centrée sur le statut de la croyance : la cessation de la croyance commence-t-elle ou se manifeste-t-elle quand on prend conscience que le fait de tenir quelque chose pour vrai n'est que temporaire ? Quel rôle joue la volonté dans la cessation de la croyance, si l'on prend pour appui la différence entre celui qui choisit de croire consciemment et celui qui ignore qu'il croit ?

Pour répondre à cette problématique en deux temps, la copie se déploie en trois moments. Dans un premier temps, la copie envisage la transformation des croyances au sein du processus de connaissance : s'il n'est pas forcément possible de parler d'une interruption totale des croyances, force est de constater qu'il existe une interruption possible et souhaitable des croyances naïves. Dans un second temps, la copie se donne pour tâche d'examiner en profondeur cette impossible interruption totale des croyances, seulement évoquée et présupposée en première partie, d'un point de vue tant théorique que pratique. Dans un dernier temps, au vu des deux premiers jalons de la réflexion, la copie réévalue le rôle de la croyance dans la connaissance et dans la vie.

Pour développer le premier temps de sa réflexion, la copie examine différents cas de croyances non réfléchies. Elle commence par évoquer, avec Pascal, les croyances irréfléchies en la justice de l'ordre social, avant d'approfondir cette idée en mobilisant les *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale* de Simone Weil. Ces croyances irréfléchies ne concernent pas juste ceux qui se soumettent à un ordre social jugé juste sans y réfléchir, mais également ceux qui sont en mesure de dominer les autres dans ce système : ils croient eux aussi, sans y réfléchir, à la puissance comme bien en soi. La démarche de prise de conscience de l'arbitraire des croyances peut toutefois être mise en œuvre, comme le montre Montaigne dans l'essai sur les cannibales, par un triple décentrement du regard : il s'agit de se décentrer géographiquement, symboliquement et rationnellement. Cette démarche n'est pas sans évoquer certains aspects du *Discours de la méthode* de Descartes, dans lequel Descartes cherche à ne plus accepter des croyances qui s'ignorent comme telles, et plus généralement tout ce qui est sujet au doute. La copie conclut cette partie sur la possibilité de cesser de croire de manière irréfléchie ou naïve.

Dans un second temps, la copie revient sur le fait que cette cessation de la croyance n'est que partielle : il semble que d'un point de vue tant théorique que pratique, il est impossible de totalement cesser de croire. Pour le montrer, la copie rappelle que la connaissance se base sur la présupposition de certaines croyances (par ex. la croyance en l'existence des choses matérielles). Dans le domaine de l'action, elle évoque la morale par provision du *Discours de la méthode* de Descartes. Dans le domaine théorique, elle évoque en détail ce que présuppose, en termes de croyances, la progression déployée par Descartes dans les *Méditations métaphysiques*, à partir du *cogito*, tout en la mettant en regard des présuppositions de la progression déployée par l'argumentaire

sceptique. La copie souligne enfin l'efficacité de certaines formes de croyance en mobilisant l'usage socratique du mythe dans le *Phédon* de Platon.

La troisième partie de la copie, au terme de ces deux moments, doit réévaluer le statut des croyances et les conséquences de la cessation des croyances, en distinguant les croyances qu'il est souhaitable d'interrompre et celles qu'il est souhaitable de garder. La copie prend appui sur la refonte kantienne de l'objectivité de la connaissance dans la *Critique de la raison pure*, qui s'établit entre autres par la distinction entre phénomène et chose en soi, et par l'identification de formes pures de l'intuition et de concepts purs de l'entendement. Cette référence permet à la copie de proposer une distinction moins rigide entre croyance et connaissance, tout en refusant de concevoir la croyance comme forcément irréfléchie et naïve. Dans le domaine pratique, la réflexion pascalienne sur la posture de l'habile est mobilisée : il s'agit de croire dans les normes sociales sans naïveté, avec la pensée de derrière, en articulant ces croyances à divers raisonnements et arguments (l'ordre vaut mieux que le désordre). Cet aspect est approfondi par une réflexion sur les croyances nécessaires et bénéfiques chez Kant.

La copie conclut sur l'existence de trois types de croyance : celles dont on ignore qu'elles sont des croyances, celles qui sont indispensables à la vie pratique, quoiqu'éloignées de la connaissance, celles qui donnent du sens à l'existence à titre régulateur. Elle envisage alors parallèlement trois formes de cessation de croyance.

La deuxième copie à 20 sur 20 commence l'analyse de l'intitulé du sujet par une définition qui comprend le fait de croire comme le fait de tenir une chose pour vraie sans avoir besoin de la voir rigoureusement démontrée. La croyance implique d'avoir foi en cette chose sans l'examiner, ce qui implique une certaine passivité qui semble aller à l'encontre de la dimension intentionnelle inscrite dans le verbe « croire ». L'emploi du verbe « croire » sur un mode intransitif implique en outre de se concentrer non seulement sur les diverses croyances, mais sur le fait de croire pris dans son ensemble. La cessation des croyances et du fait de croire est dès lors envisagée à l'échelle générale du sujet, comme faculté, et à l'échelle de ce que le sujet vise en cessant de croire. Du fait de la double acception du « peut-on », l'examen de la cessation des croyances est abordé tant sous l'angle de sa possibilité que de sa souhaitabilité et légitimité.

Au terme de cette analyse, la copie formule alors le problème central du sujet comme étant celui de la possibilité et de la nécessité du fait de cesser de croire.

Pour traiter de ce problème, elle établit dans un premier temps que le fait de cesser totalement et volontairement de croire pose un problème ontologique, avant de revenir sur les différents sens du terme « cesser ». Il est possible de concevoir une cessation temporaire qui évite de tomber dans des difficultés ontologiques. Dans un dernier temps, le problème est évalué non à un niveau individuel mais également collectif.

La copie élabore dans un premier temps les difficultés ontologiques qui émanent d'une conception totale et volontaire de l'interruption de la croyance. À cette fin, elle établit d'abord dans quelle mesure le fait de croire constitue quelque chose comme une disposition existentielle. La possibilité de croire peut en effet être envisagée comme une disposition innée, en s'appuyant sur les réflexions de Lucien Goldmann dans *Le dieu caché*. Chez Marx comme chez Pascal, la croyance (respectivement en Dieu et dans les lois de l'histoire) organise l'ensemble de l'existence. Ce n'est pas parce que Marx est athée qu'il n'est pas habité, dans sa pensée comme dans sa vie, par un système de croyances, ainsi que le signale Raymond Aron dans *L'opium des intellectuels*. La cessation totale du fait de croire ne semble donc pas envisageable. Il en va de même d'une cessation absolument volontaire du fait de croire : cette idée va à l'encontre du sens commun, qui reconnaît l'existence de croyances inconscientes qui peuvent perdurer même si le sujet considère consciemment qu'il a interrompu certaines croyances. Cette reconnaissance doit toutefois être précisée, grâce aux propos de Sartre dans *L'Être et le Néant*. Lorsqu'un sujet croit inconsciemment

à quelque chose qu'il a arrêté de croire consciemment, c'est parce qu'il se ment à lui-même et qu'il fait preuve de mauvaise foi, en dissimulant sa liberté à ses propres yeux. En un sens, ce dédoublement impliqué par la mauvaise foi montre qu'il ne veut pas vraiment arrêter de croire, et cela permet donc de voir qu'il ne semble pas possible de vouloir totalement arrêter de croire.

Ceci étant posé, la deuxième partie de la copie envisage une autre conception de l'interruption du fait de croire : celle qui n'est pas tant définitive que temporaire. Cette interruption temporaire peut se manifester dans le champ scientifique, à des fins méthodologiques. La copie évoque la neutralité axiologique appelée de ses vœux par Weber dans la pratique du sociologue. Cette neutralité ne conduit pas l'individu à cesser définitivement de croire. Elle conduit plutôt l'individu à s'assurer, à un niveau méthodologique, que cette croyance n'interfère pas avec son étude. Cette précaution méthodologique qui vaut pour la sociologie peut valoir aussi pour la connaissance prise en son sens général. La copie mobilise ainsi les *Méditations métaphysiques* de Descartes qui conduisent à douter des croyances sans annihiler la disposition à croire. Elle évoque également la hiérarchie épistémologique de la connaissance établie par Platon dans *La République*. La hiérarchie n'exclut pas la dimension de continuité dans le rapport progressif à la vérité et à la clarté. La copie évoque alors judicieusement la manière dont le statut de l'hypothèse évolue dans le passage sur la ligne en *République*, VI. Considérée comme si elle était un principe dans la première section de l'intelligible, l'hypothèse n'est plus qu'un point d'appui vers l'anhypothétique dans la deuxième section de l'intelligible. Rien n'empêche d'ailleurs de radicaliser le rôle de la croyance dans l'établissement des connaissances. Ainsi de Nietzsche qui, dans *Le Gai savoir*, articule le savoir à la croyance dans le fait que le savoir est supérieur.

Le dernier temps de la copie envisage la façon dont le changement d'échelle peut influencer sur la réflexion concernant l'interruption des croyances. La copie commence par évoquer le diagnostic wébérien du désenchantement du monde, concomitant de l'essor de la bureaucratie et du développement des États-nations. Ce diagnostic réfléchit à l'extension de la domination légale-rationnelle, au détriment de la domination traditionnelle, reposant sur diverses croyances, notamment religieuses, héritées du passé. La copie établit que l'extension de ce type de domination peut avoir des effets bénéfiques à l'échelle collective, en tant qu'elle conduit à réduire l'effectivité sociale des anciennes croyances. Elle envisage toutefois ensuite, pour apporter une nuance à son propos, des situations où la croyance, comprise comme foi et comme confiance envers autrui, peut avoir des effets bénéfiques à l'échelle sociale. La copie mobilise à cette occasion *Le Temps du mépris* d'André Malraux, qui cible les problèmes associés à une sorte de nihilisme et de désaveu de la possibilité même d'un progrès moral dans le monde social. La foi en un possible progrès moral est au contraire décisive pour organiser le rapport des individus entre eux. Cette possibilité est d'ailleurs étudiée par Kant et on voit l'importance qu'elle peut posséder, notamment dans *l'Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolite*. La croyance peut être associée à l'espoir d'un progrès moral nécessaire au champ de la pratique humaine, ce sur quoi conclut la copie.

Le jury espère que ces quelques remarques permettront aux candidates et aux candidats de concentrer leurs efforts sur les aspects les plus importants de la dissertation philosophique, en évitant de se disperser et de se laisser déstabiliser par certains types d'intitulés. Pour finir, il tient à saluer les quelques copies qui ont su saisir la spécificité du sujet et ont développé un propos solide, rigoureux, brillant, nourri de références littéraires et philosophiques pertinentes.